



Minioptère de Schreiber, octobre 2015

Bilan annuel d'activité

Période : 1^{er} Janvier au 31 décembre 2015

Site Natura N°FR9101367 : Vallée du Gardon de Mialet



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

I-Préambule

I-a Rappel : le DOCOB et le site Natura 2000 :

Le document d'objectifs porte sur le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet désigné au titre de la Directive Habitat Faune Flore de 1992. Le document d'objectifs est en phase d'animation depuis le 14 avril 2011.

Le document d'objectifs est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/decouvrez-natura2000/s-informer>

I-b L'animation

- La structure porteuse de l'animation (structure animatrice du site Natura 2000) est la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons.
- Le Président du comité de pilotage est Pierre Plagnes.

Le présent bilan est celui du 1er janvier 2015 pour se terminer le 31 décembre 2015.

I-c Rappel : les enjeux et les objectifs du site :

Les principaux enjeux écologiques sont:

- 1- Les habitats ouverts (prairies maigres de fauche, pelouses calcicoles ou silicicoles, landes sèches européennes, prairies ou prés humides, suintements temporaires, ...),
- 2- La ressource en eau,
- 3- Les habitats forestiers (hêtraie calcicole, pinède à pin de Salzmann, châtaigneraie cévenole méditerranéenne),
- 4- Les habitats d'espèces à chauves-souris et de Trichomanes remarquables.

Au total, le site compte 25 habitats naturels d'intérêt communautaire et 18 espèces de faune et de flore qui justifient la désignation du site.

I-d Les objectifs généraux du site sont :

- Mettre en cohérence les politiques publiques et les projets d'aménagement du territoire
- Faciliter la mise en œuvre du document d'objectifs : informer, valoriser, sensibiliser.
- Assurer le suivi du document d'objectifs
- Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, les espèces invasives et les pratiques de gestion.

Pour atteindre ces objectifs, 21 actions ont été inscrites dans le document d'objectifs

I.A-Mission de la structure animatrice :

Les missions de la structure animatrice du document d'objectifs s'articulent autour des volets suivants :

- 1-Mise en œuvre et animation du document d'objectifs (MOA)
- 2-Information, sensibilisation et valorisation (ISV)
- 3-Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

I-Bilan technique :

Tableau 1 : programme d'animation 2015

Code action	Intitulé action	Actions programmées	Tps prévisionnel (jours)	Tps réalisé (jours)
Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)				
MOA3	Assurer l'intégration des objectifs de conservation dans les documents de planification, d'aménagement, de gestion et de développement local du territoire	Mise en cohérence des documents de planification, d'aménagement et des programmes de développement local	23,5	19,21
MOA1	Planification des actions, coordination des acteurs, gestion administrative et évaluation du DOCOB	Assurer la concertation avec les acteurs locaux et renforcer les partenariats et la concertation	5	0
		Évaluation des incidences : accompagnement des porteurs de projet, mise à disposition des informations. réalisation d'une formation à l'attention des secrétaires de mairies		
		Intégration et suivi du document d'objectifs dans le logiciel de suivi SUDOCO,	21,5	28,68
		Rédaction du bilan annuel		
		Élaboration du programme d'animation annuel		
		Montage de la convention financière, suivi administratif et financier avec le communauté de communes de la Cévenne des hauts Gardons.		
Organisation et animation du comité de pilotage				
MOA2	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000	Démarchage des contractants potentiels (contrats, charte) : identification, prise de contact, information ; accompagnement des bénéficiaires, coordination des partenaires	5	5,57
		Réalisation de diagnostics environnementaux préalables à la signature des contrats Natura 2000 (agricoles, forestiers, ni agricoles ni forestiers) : préparation, terrain, saisies SIG et tableur, traitement des données, rédaction du diagnostic et de la notice	6	
		Montage de contrats Natura 2000 non agricoles	5	
		Assistance des signataires de la charte Natura 2000	1	0,21
MOA5	Formations et Échanges	Participation à la vie du réseau Natura 2000 : réunion départementale et régionale, journées techniques chargé de mission Natura 2000. Réalisation d'une formation avec l'atelier technique des espaces naturels.	11,5	8,21
		Organisation de réalisation de chantiers bénévoles d'entretien d'habitats naturels d'intérêt communautaire (recherche d'habitats, convention avec les propriétaires, préparation et réalisation des chantiers),	3,5	0,36

MOA6	Élaborer et animer le projet agro-environnemental	Identification, démarchage, information et accompagnement des exploitants et réalisation des diagnostics écologiques pour préparer la contractualisation des Maec 2015. Suivre l'évolution et adapter le dispositif actuel en fonction du nouveau programme de la PAC	79	50,32
Informier, sensibiliser, valoriser (ISV)				
ISV3	Programme de sensibilisation sur Natura 2000 et les milieux naturels en général	Article dans la presse locale, rédaction et diffusion d'une lettre d'info Natura 2000, animation scolaires ou grand public, réalisation de réunions ciblées, préparation et/ou réalisation d'un poster et d'un site internet commun à 10 sites natura 2000 présents en Cévennes	28	58,11
ISV5	Création et entretien d'un site Internet	Entretien du site Internet	2,5	
Amélioration des connaissances et suivi (ACS)				
ACS3	Inventaire complémentaire des espèces d'intérêt communautaire	inventaires complémentaires chauves-souris, Écrevisse à pieds blancs, Loutre d'Europe	8	22,96
ACS4	Inventaire complémentaire des habitats naturels d'intérêt communautaire	Inventaires complémentaires mares temporaires, châtaigneraie, pin de Salzmann		
ACS7	Suivi de la ressource en eau et de la dynamique des espèces invasives	suite suivi eau et/ ou espèces invasives, bilan de l'évolution de la ressource en eau depuis 2009	2	4,93
ACS9	Suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire	suivi de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire	2	
ACS6	Création et animation d'un observatoire local de la biodiversité	Animation de l'observatoire local de la biodiversité et du réseau d'observateurs, suite distribution du poster (bibliothèques, écoles, mairies, ...)	3	0,32
Total			206,5	198,88

Période du 1^{er} janvier au 31 août 2015: tps partiel à 90% du chargé de mission, 1^{er} septembre au 31 décembre 2015 tps partiel à 80% du chargé de mission soit un nombre de jours à effectuer de 197,2 jours

II-Détail de l'Animation

II-a Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)

COFIL

Lors du dernier comité de pilotage, un nouveau président a été élu. Il s'agit de M.Plagnes Pierre, Maire de Saint Martin de Lansuscle. Avec l'ancien président, diverses réunions ont été consacrées en début d'année 2015 pour échanger sur les responsabilités et l'informer des projets en cours.

Suivi administratif et financier

1-suivi administratif

L'année 2015 est une année de transition pour les fonds européens. Deux demandes de subvention ont été effectuées pour cette année. L'une, entre le 1er janvier et le 31 mai 2015 et l'autre, sur le reste de l'année civile (1^{er} juin-31 décembre 2015). Le chargé de mission a suivi avec la structure animatrice, la demande de paiement 2014, le suivi de la demande de la première période de l'année et a monté la demande de subvention pour la période 1^{er} juin au 31 décembre 2015.

Le chargé de mission Natura 2000, bien qu'à 100% de son temps de travail sur l'animation natura 2000, a travaillé à tps partiel à 90% entre le 1er janvier et le 31 août 2015 et à temps partiel à 80% entre le 1er septembre et le 31 décembre 2015. Il a souhaité ce temps partiel pour convenance personnelle. Ce changement explique la raison pour laquelle le tps réalisé est inférieur au temps prévisionnel.

3-Suivi des projets soumis à évaluation d'incidences

Dans le cadre des évaluations d'incidences, le site Natura 2000 a accompagné des porteurs de projets dans la construction de leur étude. Le travail a consisté à bien comprendre leur projet, leur fournir les éléments du document d'objectifs et les aider à intégrer les préconisations nécessaires à la prise en compte des objectifs du site Natura 2000.

Type de projet	Porteur de projet	Commune	Type d'habitat	Type d'espèce	Visite terrain
Travaux sur ouvrages d'arts (pont) projet de travaux 2015 et 2016	Conseil départemental du Gard	Mialet/Saint Jean du Gard	Cours d'eau	Espèces piscicoles, astacicoles et chauves-souris d'intérêt communautaire	oui
Plan simple de gestion	bureau d'étude enviro-foresterie	Saint Etienne Vallée Française	Châtaigneraie cévenole		non
Plan de gestion cours d'eau Grand Alès	Alès agglomération	Mialet/Saint Jean du Gard, Thoiras	Sources pétifiantes, Prés humides méditerranéens, Aulnaie frênaie	Gomphe de Graslin	non
Zonage assainissement	Commune	Saint Martin de Lansuscle	Cours d'eau		non
Plan simple de Gestion	privé	Saint Germain de Calberte/Saint Etienne Vallée Française	Châtaigneraie cévenole		non
Plan simple de gestion	privé	Saint André de Lancize	Châtaigneraie cévenole		non

Travaux sur la voie du train à vapeur des Cévennes : Pont de franchissement du Gardon de Mialet	Alès agglomération	Généralgues/Thoiras	Aulnaie Frênaie	Chauves-souris, Castor, Loutre	oui
Construction d'un Accrobranche	Commune	Saint Jean du Gard	Aulnaie Frênaie/Prairie maigre de fauche	Castor	non
Retournement de prairie	Agriculteur	Le Pompidou	Prairie maigre de fauche/pelouses calcaires		non
Retournement de prairie	Commune	Saint Etienne Vallée Française			oui
Travaux élargissement D984	Conseil départemental de Lozère	Saint Etienne Vallée Française	Mares temporaires méditerranéennes		oui
Coupe	Propriétaires privés	Gabriac			oui
Course automobile	Association sportive	Saint Jean du Gard	Châtaigneraie / prairie maigre de fauche		oui
Travaux routiers en bord de cours d'eau	Commune	Saint Etienne Vallée Française	Saulaie, Aulnaie frênaie		oui
Travaux routiers RD 61	Conseil départemental de la Lozère	Molezon/Pompidou	Châtaigneraie cévenole		oui
PLU	Commune	Saint Germain de Calberte	Prairie maigre de fauche, pelouses acidiclinales du massif central		non

Projets, soumis à étude d'incidence, qui ont fait l'objet d'un appui par la structure animatrice

Les projets dans la partie grisée n'ont pas fait l'objet d'une évaluation d'incidence mais ont été suivis par le chargé de mission.

4-Veille et intégration des objectifs du DOCOB dans les projets locaux

Intégration des objectifs dans les projets locaux :

Plan de gestion des cours d'eau : un suivi est en cours depuis le démarrage du plan de gestion des cours d'eau sur le territoire du Grand Alès et s'est poursuivi sur cette période de 2015 pour inscrire des principes de gestion en accord avec le document d'objectifs du site Natura 2000.

Groupes d'action locale : un suivi a été fait des prochains Gal sur le secteur du site Natura 2000 pour que des actions, qui pourraient bénéficier au site Natura 2000 et à l'atteinte des objectifs de conservation, soient inscrites dans ces projets qui peuvent bénéficier de fonds LEADER dans la programmation 2015-2020

Travaux train à vapeur des Cévennes : l'accompagnement de ce projet de travaux à fait l'objet d'un document spécifique pour la prise en compte in-situ de la renouée du Japon dans la réalisation des travaux du pont du train à vapeur des Cévennes situé à la confluence entre la vallée du Gardon de Mialet et du Gardon de Saint-Jean

Conseils directs à des propriétaires :

Au même titre que les années précédentes, différents propriétaires rencontrés de manière informelle lors des sessions de terrain ont fait l'objet de conseils par le chargé de mission pour le traitement des espèces invasives et pour la préservation des colonies de reproduction de petit rhinolophe et autres chauves-souris.

Contrats Natura 2000

Le contrat Natura 2000 de restauration de la châtaigneraie sur Saint Etienne Vallée Française a fait l'objet d'un accompagnement pour la demande de paiement de la subvention et une visite a été organisée pour faire le bilan des travaux réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000.

Les fonds pour les contrats Natura 2000 se sont débloqués à la fin de l'année. Les propriétaires qui étaient en liste d'attente ont tous été recontactés afin de connaître l'état de leur projet.

A ce jour quatre contrats sont en réflexion ou en cours de montage: un sur la restauration de prairie (Ste Croix Vallée Française) et deux autres sur la restauration et l'entretien de châtaigneraie (Molezon). Le quatrième est orienté vers la préservation d'une mare temporaire (Ste Croix Vallée Française)

A fin de relancer la dynamique des contrats Natura 2000, un article a été réalisé et transmis aux communes pour une diffusion dans les bulletins municipaux. Il est proposé pour 2016 d'investir du temps sur cette contractualisation étant donné qu'il est possible des fonds soient alloués aux contrats Natura 2000.

Animation des Maet (Mesures agro-environnementales territorialisées)

• Construction du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) 2015

Un des temps forts de cette première partie de l'année a été de suivre le projet agro-environnemental et climatique (PAEC) porté par l'association territoriale Causses-Cévennes et la chambre d'agriculture de Lozère. Il a nécessité un temps de travail important au cours de cette période 2015.

De nombreuses réunions de concertation ont été organisées ou des échanges informels se sont tenus pour arriver à construire ce projet et entamer la contractualisation avec les agriculteurs en 2015. L'enjeu premier était de s'assurer que les contrats agricoles en cours sur l'ancienne programmation de la PAC puissent être poursuivis en 2015. Dans un second temps, il s'agissait de monter de nouveaux contrats agricoles pour des agriculteurs dont le diagnostic avait été entamé les années précédentes ou bien de construire en totalité un travail avec de nouveaux agriculteurs avec les nouvelles règles inscrites dans le projet agro-environnemental, de la PAC et les contraintes budgétaires.

Ce PAEC, sur un large territoire et des enjeux différents, regroupe de nombreux acteurs dont la chambre d'agriculture de Lozère et l'association territoriale Causses Cévennes sont les structures coordinatrices.

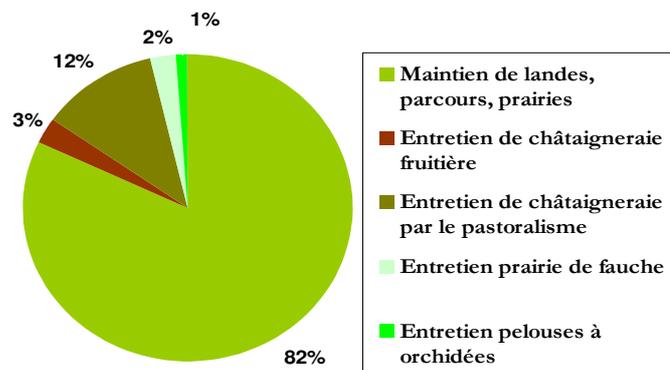
• Préparation de la contractualisation en 2015

Les cinq agriculteurs engagés dans l'ancienne programmation ont fait l'objet à travers des réunions communes ou individuelles d'un accompagnement pour mettre à jour leur diagnostic écologique en accord avec les nouvelles règles de la PAC.

Sept agriculteurs qui disposaient d'un ancien diagnostic ou d'un diagnostic à finaliser ont été rencontrés. Des courriers leur ont été envoyés pour leur expliquer les changements entre l'ancienne et la nouvelle programmation PAC. Un seul agriculteur s'est engagé. Pour les autres, les contraintes par rapport à leur exploitation étaient trop importantes, ou leur contrat n'était pas assez intéressant pour eux.

Trois nouveaux agriculteurs ont sollicité le chargé de mission au cours de cette première période de l'année. Deux ont fait l'objet d'un diagnostic écologique terrain et un seul s'est engagé dans un contrat agricole.

Au total ce sont 6 contrats agricoles réengagés ou engagés en 2015 qui nécessitent encore d'être suivis par le



Répartition des types d'habitats engagés en MAE sur les 6 contrats révisés/mis en place par la structure animatrice

chargé de mission car il n'est pas encore garanti que l'enveloppe du PAEC soit suffisante notamment pour les deux nouveaux contrats.

Bilan de la contractualisation 2015 :

En décembre 2015, ce sont 6 contrats mis en place par la structure animatrice (12 en totalité dont 6 portés par des partenaires) sur la vallée du Gardon de Mialet. Le volume financier sur pour les 12 contrats est de 203 783 euros sur 5 ans et une surface estimée contractualisée de 599 hectares.

Le montant a vocation à évoluer en raison d'un plafond imposé par le conseil régional et la DRAAF.

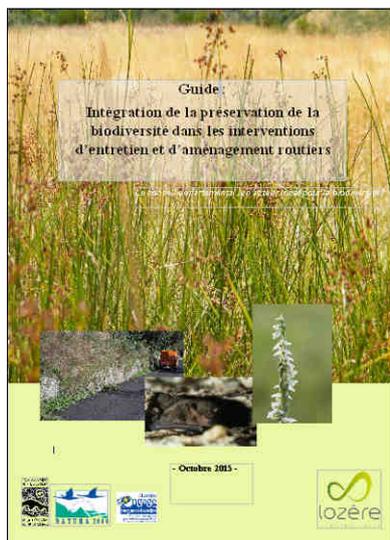
- Préparation du projet agro-environnemental 2016/2017/2018:

Suite à l'appel à projet 2014, le premier projet agro-environnemental déposé en décembre 2014 a obtenu une validation que sur un an et a permis d'assurer la campagne de contractualisation 2015. Depuis septembre 2015, le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet ainsi que les partenaires de ce projet a construit un nouveau projet agro-environnemental pour un dépôt au 31 décembre 2015. Dans le but d'obtenir une validation de trois ans, plusieurs modifications, ont été effectuées dans ce nouveau projet agro-environnemental (périmètre du projet, mode de gouvernance, simplification des mesures,...). La validation du projet sera connue à partir du mois de mars. Toutefois, il est proposé que le travail de recensement des agriculteurs pour la campagne 2016 débute au cours du premier trimestre.

Le temps à la préparation d'un nouveau projet agro-environnemental n'était initialement prévu puisqu'il était demandé une validation pour trois ans. Cependant ayant obtenu une validation que pour un an, il a fallu consacré du temps à la construction d'un nouveau projet pour les années à venir.

Chantiers bénévoles

Un chantier bénévole était envisagé en partenariat avec le Parc national des Cévennes et un agriculteur pour améliorer l'état de conservation d'une petite zone humide. A la suite d'un relevé botanique avec un botaniste du PnC, le travail a été suspendu. Le conservatoire botanique a été consulté suite à ce relevé botanique et il apparaît qu'il ne s'agit pas d'un habitat naturel d'intérêt communautaire.



Autre actions de gestion en faveur des habitats et des espèces

Le site Natura 2000 a créé un guide d'intégration de la biodiversité dans les travaux routiers et a lancé une concertation avec le conseil départemental de la Lozère. A la suite d'une rencontre en septembre 2014 et à la demande du Conseil départemental de la Lozère, le guide a été adapté. Des fiches techniques ont été réalisées à destination des agents utilisateurs du guide afin de rendre disponible les préconisations dans les engins mécaniques.

Un travail de cartographie en amont a été réalisé pour localiser l'implantation de certains habitats et de la renouée du Japon. Le conseil départemental envisage de traiter la renouée du Japon en bord de route afin de limiter sa propagation. Le chargé de mission les accompagnera lors de la mise en œuvre de ce traitement.

Formations et échanges

Groupe de travail Diagnostic écologique : Le chargé de mission a suivi le travail entamé en 2014 dans le groupe de travail régional d'élaboration de la trame des futurs diagnostics écologiques à réaliser au préalable des contrats agricoles (ou MAEC). Cette trame est portée par le conseil régional et le DRAAF Languedoc Roussillon.

Association de chargés de mission Natura 2000 : Le chargé de mission a participé à l'assemblée générale des chargés de mission qui s'est tenue à l'hôtel de région de Languedoc Roussillon. A travers l'association, un courrier a été construit pour alerter le ministère de l'agriculture sur les enjeux de l'articulation de la nouvelle PAC avec Natura 2000 notamment pour permettre de construire dans de bonnes conditions des contrats agricoles qui assurent une efficacité de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Châtaigneraie cévenole méditerranéenne : A la demande de la DREAL LR, le chargé de mission a participé à un travail de concertation avec le CRPF, le Conservatoire Botanique, le muséum d'histoire Naturel, la DRAAF et la DDT du Gard pour re(définir) l'habitat châtaigneraie cévenole méditerranéenne, notamment sur la finalisation des annexes vertes issus de l'article L11 du code forestier.

Participation au COPIL du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean :

Le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet est situé entre les sites Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean et de la Vallée du Galeizon. Le chargé de mission participe quand c'est possible au COPIL de ces sites Natura 2000 pour échanger et proposer des actions communes sur des enjeux communs.

Formation sur les chauves-souris :

Le chargé de mission a participé à une formation d'une demi-journée sur la prise en compte des chauves-souris dans les travaux routiers. L'objectif de cette formation était de compléter les connaissances du chargé de mission pour organiser prochainement une formation à l'attention des Conseils départementaux de la Lozère et du Gard en partenariat avec le Parc national des Cévennes.

II-b Information, sensibilisation et valorisation

Entretien du site internet : <http://valleedugardondemialet.n2000.fr/>

Des informations comprenant les actualités du site ou des compléments d'information ont été intégrés ou mis à jour au cours de cette première période de l'année 2015.

Autres sites internet :

A la demande de la structure animatrice, il a été construit une présentation du site Natura 2000 pour être inscrit dans le futur site internet de la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons.

Actualités du site Natura 2000 :

Des actualités sur le site Natura 2000 ont été transmises par mail au cours du mois de février.

Article de presse ou dans les bulletins locaux :

Pour tenir informé de l'état d'avancement de la démarche Natura 2000 ou informés des animations sur le site Natura 2000, différents articles ont été rédigés en 2015.



2-Soirée chauves-souris :

Une animation sur les chauves-souris a été réalisée début septembre sur la commune de St Germain de Calberte. Cette animation a été montée avec le Parc national des Cévennes pour obtenir, dans le cadre du festival nature, une subvention qui permet la venue d'une écologue spécialisée sur les chauves-souris qui a animé une partie de la soirée.

3-Soirée biodivertissante sur la châtaigneraie

Une soirée sur le châtaignier a été préparée le 27 novembre 2015. Nommée 1^{ère} soirée biodivertissante, elle s'adressait aux enfants de 6 à 12 ans. Un conte a été scénarisé et écrit pour montrer l'intérêt des châtaigniers pour la diversité biologique. Un outil pédagogique, pour montrer la diversité des animaux et des plantes qui utilisent la châtaigneraie, a été réalisé avec la stagiaire en BTS en gestion et protection de la nature. Il aura vocation à être utilisé par la suite par les écoles si elles le souhaitent. Toutefois, et malgré la communication (Presse, Mailing, Affichage) cette soirée n'a rassemblé personne.



Education à l'environnement pour les collèges de Saint Jean du Gard et Saint Etienne Vallée Française

Le chargé de mission Natura 2000 a initié un projet d'éducation à l'environnement et a mobilisé différents partenaires intéressés pour construire ensemble ce projet (Parc national des Cévennes, collèges de Saint Jean du Gard et de Saint Étienne Vallée Française, Centre de formation Le Merlet, Site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean).

Ce projet phare a nécessité un temps de travail conséquent pour cette première édition afin que l'ensemble des partenaires se mette d'accord sur le contenu et la forme de ce projet d'éducation à l'environnement en accord avec le programme scolaire des élèves de cinquième.

Actions du projet :

- ▶ En amont, une présentation en classe de Natura 2000 a été faite auprès des trois classes concernées,
- ▶ un livret a été construit pour le jour du rallye nature pour guider les adolescents sur toute la journée,
- ▶ une affiche d'annonce a été créée et mise sur certaines communes de la vallée par la mairie de Moissac Vallée Française,
- ▶ un accompagnement pour l'obtention d'une subvention auprès de la commune de Moissac Vallée Française pour mettre en place un atelier Land-Art pour sensibiliser les jeunes à l'idée de faire du Land Art en bord de cours d'eau plutôt que de construire des barrages temporaires dans le cours d'eau,
- ▶ diverses rencontres avec des propriétaires ont eu lieu et une convention a été signée avec un propriétaire privé pour pouvoir accéder à la rivière.
- ▶ La réalisation du rallye nature le 21 mai 2015.
- ▶ Bilan du rallye nature avec l'ensemble des partenaires.

Au total ce sont 19 ateliers auxquels ils pouvaient participer avec à minima 4 obligatoires sur la journée.

Ce projet avait une double entrée pédagogique puisque les élèves en formation animation nature du centre de formation du Merlet dans le cadre d'un module de « mise en pratique » ont conçu et réalisé les animations auprès des 80 élèves des collèges.

Ce projet a eu le soutien de: Arts et Nature et Dynamogénie, de l'ONF, des agents du PnC qui ont également proposé des ateliers aux jeunes collégiens et de la commune de Moissac Vallée Française.



Le Chargé de mission a été le coordinateur principal de ce projet tout au long de sa préparation et de sa réalisation.

Le rallye nature sera reconduit en 2016. Le travail de préparation est en cours et le lieu devrait rester inchangé. Il est envisagé de faire intervenir plus de partenaires (fédération des chasseurs de Lozère, Fédération de pêche, ONCFS, ...) qu'en 2015

En cette fin d'année, le chargé de mission avec les autres partenaires du projet prépare l'édition du rallye nature 2016.

Formation des collectivités à la reconnaissance et la prise en compte des espèces invasives dans les travaux routiers.

Certaines espèces très invasives, notamment la renouée du Japon, se propagent sur les bords de routes. Leur progression est rapide et les collectivités ont un rôle à jouer pour limiter cette propagation. Une formation a été réalisée avec le SMAGE des Gardons et l'association des écologistes de l'Euzière pour former les agents des collectivités (conseils départementaux Gard et Lozère, communes, communauté de communes ou d'agglomération) à cette problématique dont les intérêts de lutte convergent. Elle a réuni plus de 30 personnes et à l'issue de cette formation le conseil départemental du Gard a demandé d'avoir la même formation sur la partie Gardoise.

Les échanges avec ces mêmes partenaires vont aussi permettre d'aboutir à la mise en place d'une formation sur la prise en compte des chauves-souris dans les travaux d'ouvrages d'art en 2016 ou 2017.



Projet de mise en place de panneau d'information et de sensibilisation

Les membres du comité de pilotage ont souhaité en décembre 2014 que le projet de mise en place de panneaux d'information et sensibilisation soit relancé en 2015. Le chargé de mission Natura 2000 a relancé ce projet en septembre 2015, il a consulté les financeurs potentiels pour ce projet : GAL Cévennes, Gal Sud Lozère, services de l'Etat. Il a rencontré les communes qui n'étaient pas dans le projet initial : Saint-Jean-du-Gard, Mialet, Saint Germain-de-Calberte. Il travaille actuellement à la récolte de devis pour chiffrer le projet qui sera obligatoirement scindés en deux : un projet sur le Gard et un projet sur la Lozère en raison de la présence de deux GAL.

Ce projet de panneaux vise à informer et sensibiliser in-situ les usagers de la rivière (pour la plupart des estivants de passage) des enjeux de conservation du site Natura 2000 et de les rendre acteurs de la préservation.

Projet de réalisation d'une journée (week end) d'information et démonstration sur la taille des châtaigniers fruitiers

Il est apparu au cours des dernières années que les propriétaires privés manquent de connaissances pour élaguer et entretenir leurs châtaigniers fruitiers. Ils finissent par les abandonner. Quand c'est possible pour eux Ils font appel à une entreprise, ce qui limite les possibilités d'élagage et d'entretien des châtaigniers dans la vallée du Gardon de Mialet. Pour encourager l'élagage et l'entretien des châtaigniers fruitiers et ainsi améliorer l'état de conservation de cet habitat, il est proposé d'organiser une journée (ou un week-end) d'information et de démonstration sur la taille des châtaigniers fruitiers. Il est aussi envisagé de valoriser les pratiques locales d'entretien qui concourent à l'amélioration de l'état de conservation de la châtaigneraie. Ce projet s'inscrirait dans la semaine internationale de la forêt et il est proposé de le réaliser le week-end du 19/20 mars 2016.

Coordination pour la mise en place d'une formation sur l'élagage des châtaigniers fruitiers à l'attention des agriculteurs :

Au même titre que précédemment, il est apparu nécessaire de compléter les connaissances des agriculteurs pour élaguer et entretenir leurs châtaigniers fruitiers notamment quand leur production principale n'est pas la châtaigne. Le chargé de mission a consulté la cellule de formation de la chambre d'agriculture de Lozère pour proposer une formation sur la taille et l'entretien des châtaigniers à l'attention des agriculteurs à travers les fonds VIVEA avec pour objectif d'améliorer l'état de conservation de la châtaigneraie cévenole méditerranéenne. Avec l'accord du comité de pilotage, le chargé de mission et la chambre d'agriculture proposent de coordonner la préparation d'une telle formation au cours de l'année 2016.

II-c Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

Suivi de la ressource en eau et de la dynamique des espèces invasives

La suite de la structuration des données disponibles sur la ressource en eau a été effectuée en début d'année. Les données ont été mises à jours et partiellement exploitées à ce jour.

Suivi des colonies de reproduction de petit Rhinolophe

Une visite des colonies de reproduction connues ou supposées a été effectuée durant l'été, ce qui n'avait encore jamais été fait en totalité. Cela a permis de découvrir deux nouvelles colonies de reproduction et de comptabiliser, toutes colonies confondues (5), 107 femelles et 45 nouveaux nés. Presque une femelle sur deux avait un jeune. Des grottes ont été visitées sur la commune de Mialet. Elles n'ont révélé aucune colonie de chauves-souris seulement la présence de quelques mâles de petit Rhinolophe.

7 colonies de reproduction identifiées dans le document d'objectifs par des partenaires n'ont pu être localisées. Un travail spécifique est à prévoir pour bien les identifier. La difficulté reste de joindre les propriétaires car la localisation est imprécise et souvent dans un hameau regroupant plusieurs propriétaires.

La reproduction de cette année a été précoce par rapport aux autres années, probablement en lien avec les fortes températures du début d'été. Des jeunes étaient presque à l'envol lors des visites.

Une colonie existante sur Moissac Vallée Française il y a trois ans a disparu suite à des travaux de rénovation du bâti. Deux nouvelles colonies ont été trouvées dans la vallée et au total ce sont 5 colonies qui sont connues. Lors d'un échange avec un propriétaire pour un contrat Natura 2000, une colonie semble potentiellement présente sur la commune de Molezon et fera l'objet d'une visite l'an prochain.

Encadrement d'un stage et amélioration des connaissances sur le Pin de Salzmann :

Le chargé de mission a encadré une stagiaire en BTS Gestion et protection de la nature sur un projet d'amélioration des connaissances de l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire forêt de pin de Salzmann. Cet habitat complexe nécessite plusieurs années pour arriver à mettre en place les actions de gestion prévues dans le DOCOB, c'est pourquoi il a été choisi d'entamer le travail d'amélioration des connaissances dès cette année.

Son travail a consisté à définir une clé de détermination du Pin de Salzmann et à proposer des pistes de gestion de l'habitat. Le travail conjoint avec le chargé de mission sur cet habitat a permis de lancer un dynamique sur cet habitat et d'améliorer nettement les connaissances sur le pin de Salzmann. A l'issue de ce travail, le centre régional de la propriété forestière se propose de travailler sur cet habitat en faisant de l'animation foncière auprès des propriétaires concernés pour mettre en place des mesures de gestion et monter un ou des contrats Natura 2000.

La stagiaire a travaillé également avec le chargé de mission sur le suivi des colonies de reproduction du Petit Rhinolophe et sur la construction d'une animation grand public le 27 novembre 2015.



Visite de grottes à chauves-souris :

Un travail de mutualisation entre les deux chargés de mission des sites Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet et la vallée du Gardon de Saint-Jean a permis la visite de différentes grottes en toute sécurité. Sur le Gardon de Mialet, 6 grottes ont ainsi pu être visitées dont 3 qui n'avaient encore jamais fait l'objet d'une visite. Parmi ces trois repèrages, une seule grotte est considérée comme une nouvelle grotte à chauves-souris.

Un long travail est encore à faire sur la connaissance des grottes notamment sur Mialet. Un grand nombre de grottes est connu, suite à la transmission des données en 2014, par l'ancien directeur du BRGM et Spéléologue, mais n'ont encore jamais fait l'objet d'une visite pour l'acquisition de connaissances sur les chauves-souris.

La poursuite de ce travail permettra de connaître le réseau de grottes à chauves-souris sur le territoire du site Natura 2000. Les grottes à chauves-souris sont d'intérêt communautaire et sont classées dans l'habitat 8310-1 Grottes à chauves-souris.

Suivi de la ressource en eau

L'été 2015 a montré que la température de l'eau du Gardon est montée très haute : plus de 28°C sur la partie aval du Gardon à Mialet (données dans l'agence régionale de santé, 2015). De telles températures peuvent avoir des conséquences à long terme sur le peuplement piscicole. Pour faire un suivi de la température du gardon, les fédérations de pêche du Gard et de la Lozère ont été sollicitées pour mettre en place des sondes de température pour faire le suivi à long terme de cet élément physique de l'eau. Une première sonde a été installée par la fédération de pêche du Gard avec le chargé de mission Natura 2000 sur la partie aval du gardon de Mialet au cours de l'automne.

Suivi des espèces exotiques envahissantes :

1-Expérimentation de traitement de l'Ailante:

Une expérimentation de traitement de l'ailante par cerclage/annelage a été mise en place sur deux placettes sur la commune de Sainte Croix Vallée Française et de Gabriac. La technique consiste à enlever sur une largeur de 10 cm l'écorce tout autour de l'arbre. L'arbre s'épuise et théoriquement meurt sur pied. L'objectif de cette expérimentation est de s'approprier la technique et de la promouvoir auprès des propriétaires/gestionnaires sur le site Natura 2000. Les premiers résultats montrent que les arbres semblent s'épuiser et que les rejets d'ailante sont peu importants mais nécessitent un suivi. Un rapport d'expérimentation sera produit à l'issue de ce travail.

2-Suivi renouée du Japon :

Principaux vecteurs après la rivière, les bords de route sont un vecteur important de la renouée du Japon. Le risque est l'implantation de la renouée sur d'autres habitats tels que les prairies maigres de fauche ou les mares temporaires méditerranéennes.

Un travail de pointage de la renouée en bord de route a été réalisé notamment pour préparer le travail avec le conseil départemental de la Lozère.

Une prairie est déjà contaminée depuis moins de deux ans par la renouée du Japon suite à un dépôt de matériaux (photo ci-jointe)



3-Ecrevisses américaines :

Il était programmé un suivi des écrevisses américaines au cours de l'automne. En raison des épisodes cévenols précoces et continus, le niveau de l'eau était trop haute pour effectuer ce travail cette année.

III-Difficultés rencontrées :

La préparation du projet agro-environnemental et climatique a été très chronophage mais nécessitait ce temps de préparation pour la contractualisation des Mesures agro-environnementales en 2015.

Pour la première édition du rallye nature, et du partenariat à constituer, un temps important a été consacré. Chronophage mais bénéfique, ce temps a permis de constituer une base commune et une première expérience pour ce projet multi-partenarial d'éducation à l'environnement et aux enjeux de conservation du site Natura 2000 qui nécessitera, dans le cas d'une reconduction, un temps nettement moindre puisque la trame est écrite. La valorisation de ce projet est importante car une seule édition sensibilise 80 élèves aux enjeux de conservation du site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet.

L'encadrement de la stagiaire qui a travaillé sur le pin de Salzman et sur la co-construction d'un outil pédagogique et d'une animation sur le châtaignier a demandé plus de temps que prévu. Cela a permis toutefois qu'elle fournisse un travail de qualité dont le rapport d'étude sur le pin de Salzman ou la création d'un outil pédagogique qui pourra être utilisé par la suite dans les écoles de la vallée.

Code action	Intitulé action	Actions programmées	Tps prévisionnel
Mise en œuvre et animation du DOCOB (MOA)			
MOA3	Assurer l'intégration des objectifs de conservation dans les documents de planification, d'aménagement, de gestion et de développement local du territoire	Mise en cohérence des documents de planification, d'aménagement et des programmes de développement local	15,5
MOA1	Planification des actions, coordination des acteurs, gestion administrative et évaluation du DOCOB	Assurer la concertation avec les acteurs locaux et renforcer les partenariats et la concertation	2
		Évaluation des incidences : accompagnement des porteurs de projet, mise à disposition des informations.	
		Intégration et suivi du document d'objectifs dans le logiciel de suivi SUDOCO,	24
		Rédaction du bilan annuel	
		Élaboration du programme d'animation annuel	
		Montage de la convention financière, Gestion et suivi administratif et financier avec la communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons.	
Organisation et animation du comité de pilotage			
MOA2	Animation de la contractualisation et de l'adhésion à la charte Natura 2000	Démarchage des contractants potentiels (contrats, charte) : identification, prise de contact, information ; accompagnement des bénéficiaires, coordination des partenaires	22
		Réalisation de diagnostics environnementaux préalables à la signature pour l'accompagnement technique des contrats Natura 2000 (forestiers, ni agricoles ni forestiers) : préparation, terrain, saisies SIG et tableur, traitement des données, rédaction du diagnostic et de la notice de gestion	
		Montage de contrats Natura 2000 non agricoles	
		Assistance des signataires de la charte Natura 2000	
MOA5	Formations et Échanges	Participation à la vie du réseau Natura 2000 : réunions départementale et régionale, journées techniques chargé de mission Natura 2000. Formation pour le chargé de mission.	7
		Organisation de réalisation de chantiers bénévoles d'entretien d'habitats naturels d'intérêt communautaire (recherche d'habitats, convention avec les propriétaires, préparation et réalisation des chantiers),	0
MOA6	Élaborer et animer le projet agro-environnemental et climatique	Identification, démarchage, information et accompagnement des exploitants et réalisation des diagnostics écologiques pour préparer la contractualisation des Maec 2015. Suivre l'évolution et adapter le dispositif actuel en fonction du nouveau programme de la PAC, Suivi du PAEC	24
Informier, sensibiliser, valoriser (ISV)			
ISV3	Programme de sensibilisation sur Natura 2000 et les milieux naturels en général	Article dans la presse locale, rédaction et diffusion d'une lettre d'info Natura 2000, animation scolaires ou grand public, coordination et réalisation de réunions ou formations ciblées, préparation et/ou réalisation d'un poster et d'un site internet commun à 10 sites natura 2000 présents en Cévennes,...	47,5
ISV5	Création et entretien d'un site Internet	Entretien du site Internet	2

Amélioration des connaissances et suivi (ACS)

ACS3	Inventaire complémentaire des espèces d'intérêt communautaire	inventaires complémentaires chauves-souris, Écrevisse à pieds blancs, Castor, Diane, inventaire initial Azuré du Serpolet,	33,65
ACS4	Inventaire complémentaire des habitats naturels d'intérêt communautaire	Inventaires complémentaires pin de Salzman, mares temporaires méditerranéennes	
ACS7	Suivi de la ressource en eau et de la dynamique des espèces invasives	suite suivi eau et/ ou espèces invasives, évolution de la ressource en eau	4
ACS8 et ACS9	Suivi des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire	suivi de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire, conventions de suivi	
ACS6	Création et animation d'un observatoire local de la biodiversité	Animation de l'observatoire local de la biodiversité et du réseau d'observateurs, suite distribution du poster (bibliothèques, écoles, mairies, ...)	
Total			183,65